



DOSSIER DE PRESSE

Transition énergétique & énergie éolienne : Bilan 1er semestre 2015 et perspectives d'avenir

07 juillet 2015

Contact presse :

Contacts presse :
Agence Confluence

Tiffany Allenet
01 40 07 34 25
tiffany.allenet@comfluence.fr

Vincent Prévost
01 40 07 98 25
vincent.prevost@comfluence.fr

**Responsable de la
communication FEE**

Cynthia Kari
01 42 60 07 41
cynthia.kari@fee.asso.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse : 3
À 6 mois de la COP21, les professionnels de l'énergie éolienne s'engagent pour atteindre les objectifs d'énergies renouvelables en France

Fiches techniques : 5

- Eolien en mer
- Programmation pluriannuelle de l'énergie 2016 – 2023
- Projet de loi relatif à la Transition Énergétique
- Paris 2015 – COP21

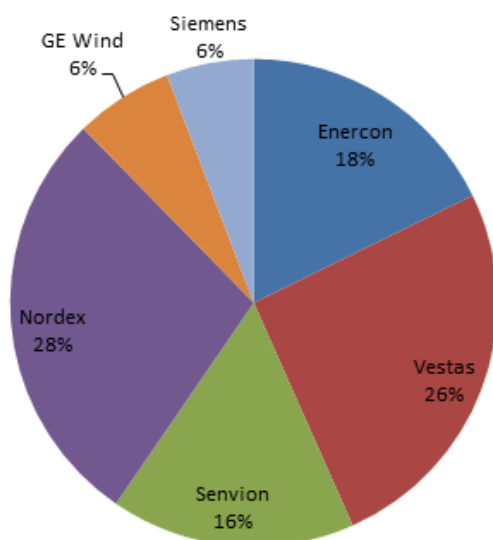
France : avec 523 MW raccordés, le premier semestre 2015 confirme le rebond de l'éolien

À 6 mois de la COP21, les professionnels de l'énergie éolienne s'engagent pour atteindre les objectifs d'énergies renouvelables en France

Après une année 2014 marquée par un rebond de l'énergie éolienne installée en France, plus de 500 MW ont déjà été raccordés au cours du premier semestre 2015. Des chiffres en ligne avec une prévision annuelle de 1 200 MW. C'est surtout, pour France Énergie Éolienne, le signe de l'engagement des industriels pour la réussite de la transition énergétique en France, dans une année marquée par de nombreux chantiers énergétiques et climatiques.

En plein débat parlementaire autour du projet de loi pour la Transition énergétique et à 6 mois de la COP21 à Paris, France Énergie Éolienne dévoile les chiffres d'installations d'éoliennes sur le premier semestre 2015. Les 6 premiers mois de l'année ont d'ores et déjà permis aux adhérents de l'association de raccorder 523 MW, en ligne avec la prévision annuelle de 1 200 MW anticipée par la profession. Le parc éolien français cumule à ce jour 9 713 MW.

« Après 4 années de baisse des nouvelles installations, 2014 marquait déjà un rebond pour l'énergie éolienne en France. La dynamique se poursuit en 2015 grâce à l'engagement des professionnels et la confiance que nous accordent les élus locaux et les citoyens, » explique Frédéric Lanoë, président de France Énergie Éolienne. « À 6 mois de la COP21 de Paris, c'est un signe particulièrement positif de la prise de conscience globale des Français vis-à-vis des enjeux énergétiques et climatiques. »



Total: 523,7 MW

Puissance raccordée au 1^{er} semestre 2015, par constructeur.

Système de rémunération, réforme du marché, radars et recours... des chantiers à mener pour une France de l'énergie modernisée

La France détient le 2^{ème} potentiel éolien le plus important d'Europe après le Royaume-Uni. Pourtant, de nombreuses incertitudes pèsent encore sur le développement à moyen et long terme de l'énergie éolienne dans l'Hexagone. France Énergie Éolienne appelle les pouvoirs publics à donner aux professionnels tous les moyens pour atteindre les objectifs d'énergies renouvelables fixés par le projet de loi pour la Transition énergétique, de 23% en 2020 et 32% dès 2030.

« Pour les atteindre, c'est 1 600 MW éoliens qui devraient être raccordés chaque année, des objectifs qu'il nous faudrait doubler à partir de 2020. Ces chiffres sont à mettre en perspective avec les résultats de nos voisins allemands qui visent une capacité annuelle installée de 5 000 MW pour 2015 » rappelle Frédéric Lanoë. *« Nous pouvons y parvenir, à condition que le volontarisme politique reste dans la ligne des mesures particulièrement favorables prises dès 2013 avec la loi Brottes. Le contexte est porteur : projet de loi pour la Transition énergétique, Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, COP21... les occasions de faire progresser les énergies renouvelables en France ne manquent pas ! »*

FEE demande ainsi le maintien du tarif d'achat réglementé dans l'attente d'une réforme du marché de l'électricité, ainsi que la simplification d'une autorisation unique éolienne ou encore la réforme du contentieux administratif de l'environnement. La cohabitation des éoliennes avec l'Armée dans l'espace aérien constitue également une menace pour le développement éolien. FEE est actuellement en discussion avec les pouvoirs publics pour parvenir à un accord et un équilibre satisfaisant pour l'ensemble des parties prenantes.

Éoliennes en mer : le fort potentiel de la France

Avec un objectif hors de portée de 6 GW d'éolien maritime à horizon 2020, et seulement 3 000 MW (3 GW) attribués, la France poursuit un rythme de développement de l'éolien maritime moins rapide que ses voisins européens, citons par exemple l'Allemagne qui ambitionne 15GW à 2030 ou bien surtout la Grande Bretagne et ses 40GW d'objectif à pareille date. Pourtant, selon France Énergie Éolienne, qui représente 2 des 3 consortiums actuellement concernés, le potentiel est prometteur : les vents marins ont une vitesse moyenne supérieure aux vents terrestres et l'évolution des technologies augmente la puissance unitaire des éoliennes, ce qui garantit un rendement croissant de la production d'électricité. De même, la tendance de baisse des coûts de l'éolien en mer pourrait garantir un coût de l'électricité raisonnable et compétitif dans le cadre d'une croissance verte.

« La France est la deuxième puissance maritime du monde avec 11 millions de km². Pourtant, nos objectifs en termes de développement de l'éolien en mer sont plus de deux fois inférieurs à ceux de l'Angleterre ou de l'Allemagne ! » s'inquiète Frédéric Lanoë. *« La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie en cours d'élaboration pourrait, dès demain, permettre de fixer des objectifs plus ambitieux. Les professionnels sont en ordre de bataille pour contribuer à les atteindre. 10 000 emplois sont en jeu ! »*

Le lancement de l'appel à projets éolien flottant ce mois-ci et la perspective du 3^{ème} appel d'offres éolien en mer posé vont dans le bon sens mais la filière manque de visibilité pour les années à venir. Il faut rapidement conclure le choix des zones dès l'automne afin d'être en mesure de lancer le troisième appel d'offre dans la foulée.

France Énergie Éolienne propose de fixer un objectif de 15 GW d'éolien en mer posé et 6 GW d'éolien flottant construits à horizon 2030. Quant à l'éolien terrestre, les objectifs de la profession sont de 40 GW d'ici à 2030.

À propos de France Énergie Éolienne :

France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français et représente plus de 11 000 emplois en France. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%

Contacts presse :

Agence Comfluence

Tiffany Allenet
01 40 07 34 25
tiffany.allenet@comfluence.fr

Vincent Prévost
01 40 07 98 25
vincent.prevost@comfluence.fr

Responsable de la communication FEE

Cynthia Kari
01 42 60 07 41
cynthia.kari@fee.asso.fr

Eolien en mer

Dans un secteur en plein envol, la France suit un rythme de développement de l'éolien en mer plus lent comparé à ses voisins européens, avec seulement 3GW attribués. France Energie Eolienne, qui représente 2 des 3 consortia actuellement concernés par l'éolien en mer, est au centre du débat et souhaite faire de la France un des grands acteurs de l'éolien maritime, outil énergétique majeur dans la lutte contre le changement climatique.

Pour ce faire, il est nécessaire que des objectifs plus ambitieux soient fixés en France : l'objectif actuel est de 6GW à horizon 2020 alors que l'Angleterre entend produire 40GW à horizon 2030 et l'Allemagne, 15 GW à horizon 2030. France Energie Eolienne estime d'ailleurs que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE – 2016-2018 et 2019-2023) en cours d'élaboration doit être l'occasion d'établir un calendrier industriel ambitieux en matière de lancement et d'attribution d'appels d'offres qui fixera nos ambitions jusqu'à l'horizon 2030. Un scénario haut fixerait ainsi un objectif de 15 GW d'éolien en mer posé et 6 GW d'éolien flottant construits à horizon 2030.

Pourquoi développer l'éolien en mer ?

Les vents marins ayant une vitesse moyenne supérieure aux vents terrestres et l'évolution des technologies augmentant la puissance unitaire des éoliennes, l'éolien en mer permet un meilleur rendement dans la production d'électricité. L'éolien maritime constitue ainsi un moyen considérable de contribuer et atteindre l'objectif du projet de loi sur la transition énergétique d'inclure 40% d'énergies renouvelables dans le mix électrique à horizon 2030, mais également de donner une réponse concrète au défi de la lutte contre le changement climatique, à la veille de la COP 21.

A ces objectifs énergétiques s'ajoute l'essor d'une nouvelle filière industrielle française, respectueuse des usages de la mer, et créatrice d'emplois locaux à haute technicité.

Enfin, la tendance actuelle de baisse des coûts de l'éolien maritime augure un coût compétitif de l'électricité pour le consommateur.

Programmation pluriannuelle de l'Énergie 2016 - 2023

A quelques mois de la COP21, France Énergie Éolienne rappelle que l'éolien est une clef stratégique et un élément structurant du mix électrique et énergétique pour atteindre l'objectif de 40% d'EnR à horizon 2030, fixé par la future loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Celle-ci prévoit la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) dont l'objectif est de décliner de façon opérationnelle les orientations de la politique énergétique et en faciliter la mise en œuvre.

Dans ce cadre, FEE plaide en faveur d'une politique forte pour le développement des énergies renouvelables, permettant à notre pays d'atteindre 27 GW d'éolien terrestre et 16 GW d'éolien en mer attribués (posé + flottant) à l'horizon 2023, traduisant l'objectif fixé par la loi de transition énergétique.

Néanmoins, cette trajectoire implique la nécessaire simplification et stabilisation du cadre réglementaire de l'éolien, l'accélération du traitement des recours contre les projets, la réduction des délais de raccordement et l'assouplissement de certaines contraintes spatiales.

Il faut rappeler que la France dispose d'un gisement éolien terrestre important ainsi que de la deuxième façade maritime d'Europe. Cette richesse est sous-exploitée et ne permet pas de concrétiser le potentiel industriel et les emplois qui en découlent.

« La PPE se doit d'être ambitieuse afin d'accélérer la transition énergétique. FEE est très impliquée dans son élaboration et œuvre à lever les multiples barrières auxquelles fait face le développement de l'éolien. Sans cela, le projet de loi sur la Transition Énergétique serait une coquille vide » explique Frédéric Lanoë, Président de FEE.

PROJET DE LOI RELATIF A LA TRANSITION ENERGETIQUE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

À quelques jours de la discussion en séance publique au Sénat (les 9, 10, 15, 16 et 17 juillet 2015) et du vote solennel à l'Assemblée nationale le 24 juillet, le projet de loi relatif à la Transition énergétique pour la croissance verte est une étape importante pour faire de la France une grande puissance écologique.

Naturellement, ce texte va dans le sens d'une plus grande prise en compte de l'urgence climatique et impliquera notamment l'industrie éolienne dans cet effort national.

Toutefois, les professionnels de l'éolien restent inquiets à la suite des discussions des députés et appréhendent un surcroît de contraintes d'implantation et d'incertitudes contraires au choc de simplification voulu par le Gouvernement, notamment au sujet de la distance d'éloignement entre éoliennes et habitations (maintenue en l'état actuel de l'examen du texte à 500 mètres minimum).

De même, le manque d'arbitrage sur la cohabitation entre éoliennes et secteurs militaires reste une des grandes questions pesant sur l'avenir à long terme de la filière.

Le projet de loi introduit également une exposition des énergies renouvelables au marché par l'attribution d'une prime en sus de la rémunération liée à la vente de leur production sur la bourse de l'électricité. Néanmoins, les professionnels s'inquiètent des modalités de calcul de la prime qui, contrairement aux tendances et prévisions mondiales, introduiront potentiellement des risques importants et donc une hausse du coût de l'éolien.

« La France est aujourd'hui à un tournant de son histoire et peut devenir, grâce à ce projet de loi, un des leaders européens dans le domaine des énergies renouvelables. Mais nous ne devons pas en rester là et il convient désormais de penser au lendemain et d'aller encore plus loin, notamment grâce à l'éolien en mer », précise Frédéric Lanoë, Président de FEE.

PARIS 2015
COP21



La 21e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ou COP21 se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 prochains à Paris (sur le site de Paris-Le Bourget).

Au-delà du fait qu'il s'agit du plus grand événement diplomatique accueilli par la France, l'objectif de cette conférence sera de taille. En effet, il s'agira « *d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone* » selon les propos du comité organisateur.

Dans ce contexte, l'éolien sera l'un des sujets majeurs dans les négociations sur le climat. En effet, les professionnels de l'éolien seront à l'avant-garde pour présenter des solutions crédibles afin de lutter efficacement contre le changement climatique. Ils constituent l'une des composantes essentielles pour réussir le virage de la transition énergétique et inscrire la France au rayon des nations les plus engagées en faveur de l'environnement.

« *L'organisation de la COP21 est une véritable opportunité pour que la France se positionne à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, avec cet événement, le monde aura les yeux rivés sur notre pays. Nous ne pouvons nous permettre de ne pas joindre les actes au discours et nous devons être exemplaires dans le domaine de la transition énergétique,* » indique Frédéric Lanoë, Président de FEE.

France Energie Eolienne dans la COP21

France Energie Eolienne s'engage activement de façon à participer au succès des négociations mais aussi à faire de l'éolien et des énergies renouvelables un sujet majeur.

Deux temps forts, auxquels FEE participera, rythmeront les événements de la filière éolienne :

- **EWEA, le salon européen des professionnels de l'éolien à Paris (Porte de Versailles) du 17 au 20 novembre 2015**

Les professionnels de l'industrie éolienne européenne et mondiale se retrouveront à Paris à l'occasion de EWEA 2015, le salon de référence de l'éolien en Europe. Un événement qui rassemblera au total plus de 400 exposants et 9 000 participants venus du monde entier.

En ouverture de ce rendez-vous professionnel, une conférence plénière sera consacrée à la COP21, autour de la thématique « *La place de l'énergie éolienne dans la COP21 et le contexte actuel des négociations climatiques* ». France Energie Eolienne y sera partie prenante.

- **Du 2 au 9 décembre, France Energie Eolienne rassemblera les acteurs de la filière éolienne sur les sites du Bourget et du Grand Palais autour d'un carré éolien.**